

Communiqué de presse

Casablanca, le 24 septembre 2026

DISPENSE DE L'AMMC RELATIVE À L'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL RÉSERVÉE À MONSIEUR ABDERRAOUF SORDO EN QUALITÉ DE DIRIGEANT DE T2S GROUP HOLDING PAR ÉMISSION DE 798 944 NOUVELLES ACTIONS, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a autorisé, en date du 23/09/2026, l'augmentation du capital social réservée à Monsieur Abderraouf Sordo en qualité de dirigeant de T2S Group Holding, par émission de 798 944 nouvelles actions pour un montant global de l'opération de 142 531 609,60 MAD (prime d'émission incluse), avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

La période de souscription est prévue du 30/09/2026 au 02/10/2026 à 15h30 inclus.

Le prix de souscription de l'action est fixé à 178,40 MAD.

Dans le cadre de cette augmentation de capital, T2S Group Holding a été accompagnée par CFG Finance en tant que Conseiller financier.